



M'est-il possible de savoir si il a déjà été condamné

Par **domm33**, le **10/04/2014** à **13:17**

Bonjour . Ne sachant où trouver l'information que je cherche j'ai vu votre site web et le fait que vous traitez des litiges aux prud'hommes.

J'ai appris que mon ancien employeur est apparemment un habitué des Prud'hommes sur Bordeaux.

M'est-il possible de savoir si il a déjà été condamné et surtout si il est favorable à la conciliation ou au contraire si il est habitué au jugement ?

Très cordialement .